

LES CLINIQUES-ÉCOLES

DES LIEUX DE FORMATION OUVERTS À LA COMMUNAUTÉ

Lin Jutras, B. Ps. M.A.P.

Directeur adjoint des études
Cégep Édouard-Montpetit

Qu'est-ce une clinique école?

- Offre un environnement d'apprentissage pour un cursus scolaire;
- Permet de contrôler l'acte pédagogique;
- Permet aux étudiants d'offrir des services professionnels à des usagers qui participent à l'activité éducative.

Nos cliniques en quelques chiffres

- 4 cliniques + une halte-garderie;
- 100 professeurs;
- 800 étudiants;
- Plus de 6 000 usagers;
- 800 000 \$ de revenu;
- Près de 45 années d'existence.

Nos cliniques

Clinique d'hygiène dentaire

- Techniques d'hygiène dentaire;
- Depuis 1975;
- 525 h d'enseignement sur les 1800 h de formation spécifique;
- 5 200 patients/année pour 20 postes de travail;
- pour les patients, 70 % moins coûteux qu'en privé.



Nos cliniques

Clinique de denturologie

- Techniques de denturologie;
- Depuis 1978;
- 500 h d'enseignement sur les 2085 h de formation spécifique;
- 216 patients/année pour 10 postes de travail;
- pour les patients, 70 % moins coûteux qu'en privé.



Nos cliniques

Cliniques d'orthèses visuelles
(lunetteries et lentilles cornéennes)

- Techniques d'orthèses visuelles;
- Depuis 1978;
- 345 h d'enseignement sur les 2010 h de formation spécifique;
- 1350 patients/année pour 8 postes de travail (lunetterie);
- 250 patients/année pour 6 postes de travail (lentilles);
- pour les patients, 30 % moins coûteux qu'en privé.



Nos cliniques

Clinique de la santé

- Soins infirmiers ;
- Depuis 2010;
- 24 h d'enseignement sur les 2145 h de formation spécifique;
- 1350 patients/année pour 4 postes de travail;
- pour les patients, aucun frais.



Les conditions d'exercices

- Pratique autonome relevant de l'institution d'enseignement;
- Sous la responsabilité d'un autre professionnel dont les activités relèvent de l'institution d'enseignement;
- Offre de services en lien avec la mission des CISSS et des CIUSSS du territoire pour les cliniques de la santé (ex. soins infirmiers).

Cadre réglementaire

- Respect des conditions juridiques, légales et réglementaires;
- Selon le code de déontologie et de conditions de pratiques prescrites par la loi de chacune des professions enseignées;
- Respect de la politique d'évaluation des apprentissages;
- Respect des conventions collectives.

Collaborations

- INTERPROFESSIONNELLE;
 - selon l'évolution des pratiques professionnelles
 - participation d'autres professionnels à l'acte pédagogique.
- INTERDISCIPLINAIRE;
 - permettre une ouverture à d'autres disciplines de participer à l'acte pédagogique.

Nouvelles approches de services

- Intégrer le patient partenaire et le patient apprenant;
- Établir des canaux de communication entre le milieu clinique et la maison d'enseignement.

Les milieux stages

- Meilleure préparation;
- Meilleure intégration;
- Développe une vision intégrée des services à la population;
- Relève en complémentarité les défis du milieu du travail et de l'enseignement.

Notre objectif communautaire

Accroître l'offre de service en santé à la communauté, et ce dans le contexte de :

- Vieillessement de la population;
- Accessibilité difficile aux soins et services de santé;
- Diversité culturelle chez les patients;
- Contraintes budgétaires de l'état;
- Montée des coûts d'utilisation des médicaments.

Certaines cliniques-écoles;

- Clinique dentaire de l'Université de Montréal;
- Clinique universitaire de la Vision de l'École d'optométrie de Udm;
- Service de consultation à l'école de psychologie de l'Université Laval à Québec;
- Hôpital des animaux de compagnies de la CHUV de la FMV du Udm;
- Clinique d'ostéopathie de ÉPOQ
- Clinique universitaire de chiropratique de l'UQTR

Responsabilités institutionnelles

- Politiques et procédures écrites;
- Règles des tenues de dossiers.

- Le service professionnel offert doit s'assurer que les droits et l'intérêt supérieur du client soient protégés en tout temps;
- Le partage des responsabilités selon les exigences des organismes réglementaires des professions et la gestion des organismes publics.

L'avenir des cliniques-écoles

- Permettre à la communauté de bénéficier des moyens financiers mis à la disposition des institutions d'enseignement;
- Création de nouveau partenariat entre les gestionnaires de la santé et des services sociaux et ceux de l'enseignement supérieur.